

BILAN ACTIF	3
BILAN PASSIF	4
Compte de résultat (1ere partie)	5
Compte de résultat (2eme partie)	6
Annexes.....	7
1. Description de l'objet social, des activités et des moyens mis en œuvre.....	7
2. Evènements significatifs de l'exercice	7
2.1. Vie de l'association.....	7
2.2. Comptes 2024.....	7
3. Principes, règles et méthodes comptables	8
3.1. Référentiel.....	8
3.2. Méthodes d'évaluation	8
3.3.1. Les immobilisations.....	8
3.3.2. Les créances	8
3.3.3. Les disponibilités.....	8
3.3.4. Les provisions risques et charges.....	8
3.3.5. Provision pour engagement de retraite	8
3.3.6. Fonds dédiés.....	8
3.3.7. Impôts.....	9
3.3.8. Honoraires du Commissaire aux comptes	9
3.3.9. Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)	9
3.3.10. Compte Emploi des Ressources (CER).....	9
4. Notes explicatives sur le bilan	10
4.1. Immobilisations brutes	10
4.1.1. Immobilisations incorporelles.....	10
4.1.2. Immobilisations Incorporelles en cours	10
4.1.3. Immobilisations corporelles	10
4.1.4. Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	10
4.2. Amortissements et provisions d'actif	10
4.3. Détail des immobilisations et amortissements.....	10
4.4. Etat des créances	10
4.5. Produits à recevoir.....	10
4.6. Dépréciation	10
4.7. Disponibilités.....	10
4.8. Charges constatées d'avance.....	10
4.9. Fonds propres.....	11
4.10. Subventions d'investissement	12
4.11. Provisions pour risques et Charges et engagement de retraite.....	12
4.12. Fonds dédiés.....	12
4.13. Etat des dettes.....	12
4.14. Charges à payer par poste de bilan	12
4.15. Fonds reportés liés aux legs ou donations	12
5. Notes explicatives sur le Compte de résultat	13
5.1. Prestations de services.....	13
5.2. Concours publics et subventions.....	13
5.4. Ressources liées à la générosité du public.....	13
5.5. Contributions financières	13
5.6. Legs, donations et assurance vie.....	13
5.7. Transfert de charges.....	13
5.8. Charges de personnel.....	13
5.9. Aides financières	14
5.10. Résultat exceptionnel.....	14
5.11. Etat séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.....	14

6.	Autres informations	15
6.1.	Effectif moyen	15
6.2.	Rémunération des trois principaux dirigeants (Loi n°2006-586 du 23 mai 2006)	15
6.3.	Engagements et sûretés réelles consentis et reçus.....	15
6.3.1.	Engagements donnés	15
6.3.2.	Engagements reçus.....	15
6.4.	Evènements post-clôture	15
6.5.	Bénévolat.....	15
7.	Fonds dédiés.....	16
8.	Le Compte de résultat par Origine et Destination (CROD)	17
9.	Le Compte d'Emploi des Ressources (CER)	18

BILAN ACTIF

En euros	Exercice clos 31 déc. 2024 (selon ANC 2018-06)			Exercice clos 31 déc. 2023 (selon ANC 2018-06)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	93 210	78 045	15 165	0
Immobilisations incorporelles en cours	75 418		75 418	0
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	29 771	22 703	7 068	4 897
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				3 355
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
Total I	198 399	100 748	97 650	8 252
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	19 185		19 185	10 611
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	28 309		28 309	47 644
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				68 565
Autres	669 106		669 106	716 357
Valeurs mobilières de placement	21 266		21 266	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 616 815		1 616 815	1 431 227
Charges constatées d'avance	89 228		89 228	68 283
Total II	2 443 909	0	2 443 909	2 342 687
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 642 307	100 748	2 541 559	2 350 939

BILAN PASSIF

En euros	Exercice clos 31 déc. 2024 (selon ANC 2018-06)	Exercice clos 31 déc. 2023 (selon ANC 2018-06)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise	10 062	10 062
Fonds propres avec droit de reprise		
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	900 000	800 000
Autres		
Report à nouveau	204 052	99 650
Excédent ou déficit de l'exercice	263 255	204 402
Situation nette (sous total)	1 377 369	1 114 114
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	625	1 437
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
Total I	1 377 994	1 115 551
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		75 080
Fonds dédiés	887 755	904 837
Total II	887 755	979 917
PROVISIONS		
Provisions pour risques	20 185	20 185
Provisions pour charges	15 263	14 002
Total III	35 448	34 187
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	100 353	92 382
Dettes des legs ou donations		3 160
Dettes fiscales et sociales	94 499	93 601
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	29 511	32 142
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	16 000	
Total IV	240 363	221 284
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	2 541 559	2 350 939

Compte de résultat (1ere partie)

En euros	Exercice clos 31 déc. 2024 (selon ANC 2018-06)	Exercice clos 31 déc. 2023 (selon ANC 2018-06)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	95 103	103 314
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	1 267 017	1 147 261
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 499 509	1 494 839
Subventions		
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	202 373	207 808
Mécénats	51 000	
Legs, donations et assurances-vie	229 299	164 720
Contributions financières	664 360	863 834
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 000	29 496
Utilisations des fonds dédiés	901 666	849 878
Autres produits	13 677	8 836
Total I	4 925 003	4 869 987
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	1 797 699	1 975 444
Aides financières	1 329 939	1 062 717
Impôts, taxes et versements assimilés	14 553	6 057
Salaires et traitements	346 629	278 726
Charges sociales	122 937	95 458
Subventions accordées par l'association		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 662	2 409
Dotations aux provisions	1 261	2 547
Reports en fonds dédiés	884 584	865 934
Autres charges	4 121	6 731
Total II	4 505 385	4 296 024
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	419 618	573 962

Compte de résultat (2eme partie)

En euros	Exercice clos 31 déc. 2024 (selon ANC 2018-06)	Exercice clos 31 déc. 2023 (selon ANC 2018-06)
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	31 526	3 451
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	31 526	3 451
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	31 526	3 451
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	451 145	577 413
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	495	
Sur opérations en capital	812	812
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	1 307	812
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	173 511	360 097
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	173 511	360 097
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-172 203	-359 285
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	15 686	13 727
Total des produits (I + III + V)	4 957 837	4 874 250
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	4 694 582	4 669 848
EXCEDENT OU DEFICIT	263 255	204 402
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	587 952	522 753
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	587 952	522 753
TOTAL	587 952	522 753

2.2.Comptes 2024

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2024 dont le total est de 2.541.559 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant **un excédent de 263.255 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Annexes

1. Description de l'objet social, des activités et des moyens mis en œuvre

L'objet social de la SFAP est de favoriser le développement et l'accès aux soins palliatifs.

C'est une association de type loi 1901 à but non lucratif, créée en 1990 puis reconnue d'utilité publique par décret du 24 juin 2008. Elle porte le nom de "société" non pour une raison commerciale, mais parce qu'elle est reconnue en tant que "société savante" qui regroupe des experts dont les travaux et la réflexion, font avancer la connaissance et les pratiques dans le domaine des soins palliatifs.

L'action de la SFAP s'articule autour de 3 grands pôles qui accueillent des groupes de travail sur différentes thématiques :

1. Pôle scientifique
2. Pôle plaidoyer et communication
3. Pôle administration et vie associative

La SFAP est structurée en 8 Collèges qui regroupent les différentes catégories de professionnels des soins palliatifs, les bénévoles d'accompagnement ainsi que des représentants des usagers.

La SFAP est également dotée d'un Conseil Scientifique de 20 membres qui rédige et édite des avis sur les objectifs scientifiques et sur la politique scientifique générale de la SFAP.

Le mouvement des soins palliatifs rassemble plus de 10.000 soignants, libéraux ou hospitaliers, universitaires impliqués dans la démarche palliative ainsi que près de 350 associations d'accompagnement, fédérées ou indépendantes, représentant plus de 25.000 membres.

2. Evènements significatifs de l'exercice

2.1. Vie de l'association

L'exercice a été marqué par la poursuite de la mise en œuvre du projet associatif avec notamment la poursuite du projet derniers secours, des actions sur le thème des solutions innovantes. L'année a été marquée par une nouvelle campagne nationale de communication tous accompagnés tous accompagnants dans les salles d'attente de médecins, presse quotidienne régionale et sur le digital. Poursuite des actions d'influence liées à l'actualité législative très denses qui se sont poursuivies tout au long de l'année.

3. Principes, règles et méthodes comptables

3.1. Référentiel

L'association applique à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2020 le règlement comptable de référence ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général, modifié par l'ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, modifié par l'ANC n°2020-08. Les principaux changements résident dans une modification de présentation des états financiers et de terminologie.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.2. Méthodes d'évaluation

3.3.1. Les immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles sont amorties sur leur durée estimée d'utilisation sur le mode linéaire. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Frais d'études et logiciels acquis	:	1 à 3 ans
Agencements	:	5 ans
Matériel informatique	:	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	:	1 à 5 ans

3.3.2. Les créances

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée dès qu'apparaît un risque de non-recouvrabilité.

3.3.3. Les disponibilités

Les disponibilités comprennent des comptes bancaires, des comptes sur Livrets et des comptes à termes.

3.3.4. Les provisions risques et charges

Les provisions pour risques et charges concernent les litiges éventuels et comprennent notamment, les provisions destinées à couvrir les risques de reversement des ressources non consommées à la clôture de l'exercice.

3.3.5. Provision pour engagement de retraite

Afin de mieux appréhender les engagements futurs à l'égard de son personnel et conformément aux règlements du Comité de réglementation comptable (CRC) qui considère la constatation d'un passif relatif à ce type d'engagement comme une méthode préférentielle, l'association constate une provision pour engagement de retraite.

3.3.6. Fonds dédiés

Le règlement ANC 2018-06 de l'autorité des normes comptables précise une adaptation des méthodes comptables afin de prendre en compte les spécificités des associations. Cela consiste, en clôture d'exercice à enregistrer au passif du Bilan en « fonds dédiés » la partie des ressources, affectée par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à l'égard des tiers.

Ne sont visés par le mécanisme que les seuls dons affectés par le financeur à un projet particulier et défini.

3.3.7. Impôts

Depuis 2017, l'association est assujettie aux impôts commerciaux (TVA et impôts sur les sociétés...) pour une partie de ses activités :

- la commercialisation des stands et la vente de paniers repas au congrès.
- Les formations en dehors du congrès (elles sont assujetties à l'Impôt sur les sociétés mais pas à la TVA),
- les droits d'auteur perçus.

3.3.8. Honoraires du Commissaire aux comptes

La lettre de mission du commissaire aux comptes de l'association indique leurs honoraires pour un montant de 14.832 euros TTC au titre l'année 2024.

3.3.9. Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

Mis en place par le nouveau règlement, un nouveau tableau permet de présenter les ressources de l'association par origine et les emplois par destination, selon une approche analytique. Il fait partie intégrante de l'annexe et répond aux mêmes règles d'élaboration que le compte emploi des ressources (CER).

Il permet de présenter le compte d'emploi des ressources de l'organisme et celui des ressources qui proviennent de la générosité du public.

Les charges sont réparties entre missions sociales, les frais d'appel à la générosité du public et les frais de fonctionnement.

3.3.10. Compte Emploi des Ressources (CER)

Le Compte d'Emploi des Ressources (CER) a été établi conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes comptables (ANC) modifié par le règlement 2020-08.

- ▶ Le tableau se concentre sur les données du seul exercice clos,
- ▶ Il permet également de suivre, d'un exercice à l'autre, le report des sommes collectées auprès du public, disponibles pour une utilisation ultérieure,

La définition des missions sociales, outre la question de leur conformité aux statuts, relève du Bureau de l'Association. Il en est de même de la définition des grands principes de répartition des charges mixtes et des options qui se présentent quant à la répartition des charges de missions sociales et des frais de fonctionnement entre ceux financés par la générosité du public et ceux financés par les autres produits. Les affectations sont arrêtées par le Bureau de l'Association.

Compte tenu des ressources collectées au titre de l'exercice 2024, l'association est tenue d'établir un compte d'Emploi des Ressources conformément aux dispositions du règlement ANC 2018-06.

4. Notes explicatives sur le bilan

4.1. Immobilisations brutes

En euros	2023	↗	↘	2024
Incorporelles	77 010	16 200		93 210
Incorporelles en cours	0	75 418		75 418
Corporelles	24 973	4 798		29 771
Bien reçu en legs	3 355		3 355	0
Financières	0			0
Total	105 338	96 416	3 355	198 399

↗ : Acquisition d'immobilisations au cours de l'exercice

↘ : Cessions, Mise au rebut d'immobilisations

4.1.1. Immobilisations incorporelles

Ce poste correspond essentiellement au système d'information de la SFAP (site internet, plateforme intranet et CRM) dont la mise en exploitation a eu lieu le 1^{er} décembre 2015.

4.1.2. Immobilisations Incorporelles en cours

Les immobilisations incorporelles en cours correspondent à la refonte du site internet de la SFAP

4.1.3. Immobilisations corporelles

La variation sur le poste immobilisations corporelles correspond à l'aménagement d'une cloison dans les locaux.

4.1.4. Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Ce poste correspond aux biens mobiliers cédés en 2024 de la maison reçu par legs.

4.2. Amortissements et provisions d'actif

En euros	2023	↗	↘	2024
Incorporelles	77 010	1 035		78 045
Corporelles	20 076	2 627		22 703
Financières				
Total	97 087	3 662		100 748

↗ : Dotations aux amortissements de l'exercice

↘ : Reprises sur amortissements de l'exercice

4.3. Détail des immobilisations et amortissements

En euros	Brut	Amort	Net
Logiciels	93 210	78 045	15 165
Matériel bureau et info.	25 903	20 870	5 033
Mobilier de bureau	3 868	1 833	2 035
Immo en cours	75 418		75 418
Total	198 399	100 748	97 650

4.4. Etat des créances

En euros	Brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	0	0	0
Actif circulant et charges constatées d'avance :	805 828	805 828	0
Total	805 828	805 828	0

Les créances de ce poste sont composées principalement des subventions de l'exercice 2024 à recevoir en 2025, en particulier celles de la CNAMTS ainsi que le solde du congrès à recevoir de la part de EUROPA.

4.5. Produits à recevoir

En euros	2023	2024
Produits à recevoir	100 687	201 504

Ce poste comprend principalement des contributions financières de l'exercice 2024 à recevoir en 2025.

4.6. Dépréciation

Aucune dépréciation d'actif n'a été constatée au cours de l'exercice.

4.7. Disponibilités

En euros	2023	2024
Valeurs mobilières de placement		21 266
Comptes à terme	400 000	200 000
Comptes Livrets	106 655	711 011
Intérêts à recevoir	1 044	7 754
Comptes bancaires	926 420	697 865
Caisses	108	185
Total	1 431 227	1 638 081

Au 31 décembre 2024, la trésorerie s'élève à 1.638.081 euros.

4.8. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 89.228 euros.

Ces charges constatées d'avance sont composées principalement des charges liées aux Congrès 2025-2026 et 2027 dont la répercussion sur le résultat est reportée à des exercices ultérieurs.

4.9. Fonds propres

En euros	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du Résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	10 062				10 062
Fonds propres avec droit de reprise					
Réserves de trésorerie	200 000		100 000		300 000
Réserve Projet Associatif	600 000				600 000
Report à nouveau	99 650		104 402		204 052
Excédent 2023	204 402		(204 402)		
Excédent 2024			263 255		263 255
Situation nette (a)	1 114 114	0	263 255		1 377 369
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	1 437			812	625
Provisions réglementées					
Total	1 115 551	0	263 255	812	1 377 994

Le résultat 2023 d'un montant de 204.402 euros a été affecté au report à nouveau pour 104.402 € et à la réserve de trésorerie pour 100.000€ conformément aux décisions de l'Assemblée Générale.

4.10. Subventions d'investissement

En euros	Montant
CNAMTS	5 028
Autre	17 483
Total	22 511
Montant des subventions consommées	-21 885
Solde au 31 déc. 2024	625

La subvention d'investissement de 17.483€ correspond en partie au financement du nouveau système d'information de la SFAP pour 15.000 euros.

4.11. Provisions pour risques et Charges et engagement de retraite

En euros	2023	↗			2024
			Utilisée	Non utilisée	
Provision pour risques & charges	20 185				20 185
Provision pour engagement de retraite	14 002	1 261			15 263
Total	34 187	1 261			35 448

↗ : Dotations aux provisions de l'exercice

↘ : Reprises sur provisions de l'exercice

Comme indiqué au paragraphe 3.3.5, la provision pour engagement de retraite correspond aux droits acquis par les salariés susceptibles de faire valoir leurs droits à la retraite à court terme.

4.12. Fonds dédiés

Le tableau de variations des fonds dédiés se trouve au paragraphe 7 de la présente annexe.

4.13. Etat des dettes

En euros	Brut	A un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières div.				
Fournisseurs	100 353	100 353		
Dettes fiscales & sociales	94 499	94 499		
Dettes sur immobilisations				
Dettes des legs ou donation				
Autres dettes	29 511	29 511		
Prod. Constatés d'avance	16 000	16 000		
Total	240 363	240 363		

4.14. Charges à payer par poste de bilan

En euros	Montant
Emprunts & dettes étab. de crédit	
Emprunts & dettes financières divers	
Fournisseurs	15 437
Dettes fiscales & sociales	45 132
Autres dettes	6 668
Total	67 237

Les dettes fournisseurs correspondent à des factures non parvenues au 31 décembre 2024.

4.15. Fonds reportés liés aux legs ou donations

En euros	2023	↗	↘	2024
Legs, donations et assurance vie	75 080		75 080	0
Total	75 080		75 080	0

5. Notes explicatives sur le Compte de résultat

5.1. Prestations de services

Les prestations de services sont composées principalement des recettes liées au congrès annuel de la SFAP qui a eu lieu à Poitiers et des droits d'inscription aux webinaires et aux journées thématiques.

En euros	2024	2023
Droits d'Inscription Congrès	945 758	873 320
Autres produits liés au Congrès	177 575	149 456
Droits inscriptions autres formations	142 966	122 507
Autres produits	718	1 979
Total	1 267 017	1 147 261

5.2. Concours publics et subventions

En euros	2024	2023
Subventions CNAMTS	1 478 428	1 444 839
Concours publics	16 081	50 000
Total	1 494 509	1 494 839

Elles sont confiées à la SFAP dans le cadre de la Cellule de coordination CNAMTS-SFAP et enregistrées à ce titre en recettes. La SFAP reverse ensuite aux associations ces subventions pour la formation de leurs bénévoles. Cette subvention couvre la période de l'année 2024.

5.3. Cotisations

En euros	2024	2023
Cotisations	95 103	103 314
Total	95 103	103 314

Le fait générateur des cotisations est l'encaissement.

5.4. Ressources liées à la générosité du public

En euros	2024	2023
Mécénat	51 000	0
Dons manuels	202 373	207 808
Total	253 373	207 808

5.5. Contributions financières

En euros	2024	2023
Contributions Financières	669 360	863 834
Total	669 360	863 834

5.6. Legs, donations et assurance vie

Produits

En euros	2024	2023
Montant perçu au titre d'assurances-vie	151 838	0
Leg ou donations	0	269 800
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	5 736	171 040
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	75 080	0
Total	232 653	440 840

Charges

En euros	2024	2023
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	3 355	201 040
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	0	75 080
Total	3 355	276 120

5.7. Transfert de charges

Le compte « transfert de charges » correspond aux remboursements de frais de formation pour un salarié.

5.8. Charges de personnel

En euros	2024	2023
Impôts et taxes assises sur les salaires	14 553	6 057
Salaires	337 052	275 849
Charges sociales	117 938	94 418
Autres charges de personnel	14 576	3 918
Total	484 119	380 241

La variation des charges de personnel est essentiellement due au recrutement de 2 nouveaux salariés

5.9. Aides financières

Les aides financières accordées par la SFAP s'inscrivent essentiellement dans le cadre de la cellule de coordination Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS).

En euros	2024	2023
Aides financières	1 329 939	1 062 717

5.10. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à -172.203 € et s'explique principalement par :

- des charges exceptionnelles de 159.125€ qui correspondent au reliquat entre le montant total accordé et le montant total versé aux associations
- À l'apurement de créances antérieures pour un montant de 13.702 €.

5.11. Etat séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Belgique	40 000 €
Canada	50 €

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application de l'article 434-3 est mise à la disposition du public au siège de l'association situé au 106 avenue Emile Zola, 75015 Paris, sur demande écrite par courrier adressé au siège de l'association.

6. Autres informations

6.1. Effectif moyen

	2024	2023
Cadres	6,32	5,16
Employés	0,84	0,84
Total	7,16	6,00

6.2. Rémunération des trois principaux dirigeants (Loi n°2006-586 du 23 mai 2006)

Les trois personnes entrant dans le champ d'application de la Loi sont :

- ▶ Le Président, le Trésorier, la Directrice de l'association.

Seule la Directrice de l'association bénéficie d'une rémunération. Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Aucun membre dirigeant de l'association ne bénéficie d'avantage en nature.

6.3. Engagements et sûretés réelles consentis et reçus

Les engagements financiers s'entendent de ceux qui ne figurent pas au bilan, tels que par exemple les cautions, avals, hypothèques...

6.3.1. Engagements donnés

Les engagements en matière de pensions et retraites des salariés ont été comptabilisés.

Le montant de la provision engagements en matière de pensions et retraites des salariés s'élève à 15.263€

Provision calculée selon le logiciel MYFIDES

Les hypothèses suivantes ont été retenues :

Paramètres économiques :

L'augmentation annuelle des salaires :

1% Constant pour la catégorie : Cadres

1% Constant pour la catégorie : Non Cadres

Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 3.38 % (inflation comprise).

La table de mortalité utilisée est la TH/TF 00-02
Salaire reconstitué en cas d'arrêt maladie

Paramètres sociaux :

Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à :

- 64 ans pour la catégorie : Cadres
- 64 ans pour la catégorie : Non Cadres

Le taux de rotation retenu est :

- 1 % constant pour la catégorie : Cadres
- 1 % constant pour la catégorie : Non Cadres

Le taux de charges sociales patronales est :

- 50 % pour la catégorie : Cadres
- 50 % pour la catégorie : Non Cadres

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

6.3.2. Engagements reçus

Néant

6.4. Evènements post-clôture

Néant

6.5. Bénévolat

L'estimation des heures de bénévolat pour 2024 a été effectuée principalement sur la base de l'engagement des bénévoles dans des réunions de travail ou des manifestations organisées par la SFAP (congrès, journées thématiques, web séminaires). Elle fait ressortir un nombre d'heures de bénévolat de 17 354 heures pour une valorisation à 587.951,50 € Cette valorisation est calculée à partir d'un coût horaire basée sur la grille praticien hospitalier et infirmier soins généraux, correspondant à la grille salariale d'un établissement hospitalier pour deux catégories professionnelles :

- Médecins (93.160 € brut/an, soit un taux horaire arrondi à 50 €/h)
- Non médecins (39.867 € brut/an, soit un taux horaire arrondi à 21 €/h)

Merci à l'ensemble des personnes qui contribuent toute l'année à l'élaboration de travaux, qui participent aux réunions groupes de travail collègues et qui permettent à l'association de produire autant de documents, concevoir ou animer des formations, de mener des réflexions et travaux à leurs termes.

7. Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation						0	
CNAMTS formation des bénévoles 2023	778 962		619 837	159 125		0	
CNAMTS formation des bénévoles 2024		690 058				690 058	
Contributions financières d'autres organismes (1)						0	
Système d'information						0	
Plan de diffusion du film (Vivre le temps...)	11 895				-11895	0	
Plateforme e-learning	17 565				-17565	0	
DGS			11354		11895	541	
DGS			17565		17565	0	
Soins palliatif à domicile	873					873	873
Projet APCI	1 758					1 758	1758
Derniers secours	6 032		6 032			0	
Association IN FINE	781		781			0	
Chant des étoiles	35 000		35 000			0	
Influence FAMLEO		10 000				10 000	
Influence Roi Baud		3 127				3 127	
Fondation de France DS		10 000				10 000	
Fondatin ANBER DS		5 000				5 000	
Transatlantique DS		10 000				10 000	
Malakoff humanis DS		50 000				50 000	
Fondation PDG DS		20 000				20 000	
Chant des étoiles SITES INTERNET		10 000				10 000	
FONDS VAUBAN		23 213				23 213	
Coordination régionale centre val de Loire		3 858				3 858	
PRODIFA		1000				1 000	
Ressources liées à la générosité du public						0	
Derniers secours 2023	18 067		18 067			0	
Levée de fonds 2023	33 905		33 905			0	
Levée de fonds 2025		37 563				37 563	
Derniers secours 2024		10 765				10 765	
TOTAL	904 837	884 584	742 541	159 125	0	887 755	2 631

La Direction Général de Santé a donné son accord pour que les fonds dédiés restants pour le projet « Plan de diffusion du film » pour 11.895€ ainsi que le projet « Plateforme e-learning » pour 17.565€ soit transférés au projet Derniers Secours.

8. Le Compte de résultat par Origine et Destination (CROD)

Compte d'emploi annuel des ressources de l'association SFAP avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois, exercice au 31/12/2024									
PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023		CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine									
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	577 774	577 774	475 842	475 842	1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	0	0	0	0
1.1 Cotisations sans contrepartie	95 103	95 103	103 314	103 314	1.1 Bénévolat	0		0	
1.2 Dons, legs et mécénats	482 671	482 671	372 528	372 528	1.2 Prestations en nature	0		0	
1.3 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	0	0	0	1.3 Dons en nature	0		0	
2- PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 982 887		2 027 666		2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	587 952		522 753	
2.1 Cotisations avec contrepartie	0		0		1.1 Bénévolat	587 952		522 753	
2.2 Parrainage des entreprises	0		0		1.2 Prestations en nature				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	669 360		863 834		1.3 Dons en nature				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 313 527		1 163 832						
3- SUBVENTION & AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 494 509		1 494 839		3- CONCOURS PUBLICS EN NATURE	0		0	
					3.1 Prestations en nature	0		0	
					3.2 Dons en nature	0		0	
TOTAL	4 055 170	577 774	3 998 348	475 842	TOTAL DES PRODUITS	587 952	0	522 753	0
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 000		26 024						
5- UTILISATION DES FONDOS DEDES ANTERIEURS	901 666	51 972	849 878						
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	4 957 836	629 746	4 874 250	475 842					
Charges par destination									
1- MISSIONS SOCIALES	3 286 758	502 053	2 825 969	315 109	1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	507 695	0	388 619	0
1.1. Réalisées en France	3 286 758	502 053	2 825 969	315 109	1.1. Réalisées en France	507 695		388 619	
1.2. Réalisées à l'étranger	0	0	0	0	1.2. Réalisées à l'étranger	0		0	
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	250 407	38 250	484 652	54 041	2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	38 680	0	66 648	0
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	269 170	41 116	490 746	54 721	3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	41 578	0	67 486	0
TOTAL	3 806 336	581 418	3 801 367	423 870					
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	3 662		2 547						
III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	884 584	48 328	865 934	51 972					
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	4 694 581	629 746	4 669 848	475 842	TOTAL DES CHARGES	587 952	0	522 753	0
EXCEDENT OU DEFICIT	263 255	0	204 402	0					

9. Le Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Compte d'emploi annuel des ressources de l'association SFAP avec affectation des ressources collectées auprès du public, exercice au 31/12/2024					
EMPLOIS	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023	RESSOURCES	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE	0	0
I- MISSIONS SOCIALES	502 053	315 109	I- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	577 774	311 122
1.1. Réalisées en France	502 053	315 109	1.1 Cotisations sans contrepartie	95 103	103 314
1.2. Réalisées à l'étranger	0	0	1.2 Dons legs et mécénats	482 671	207 808
			1.3 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	0
II- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	38 250	54 041			
III- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	41 116	54 721			
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	581 418	423 870	TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	577 774	311 122
IV- DOTATIONS AUX PROVISIONS	0	0	II- REPRISES DES PROVISIONS	0	0
V- REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	48 328	51 972	III- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC	51 972	0
TOTAL GENERAL	629 746	475 842	TOTAL GENERAL	629 746	311 122
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0	0
			Plus ou moins résultat générosité	0	0
			Moins Investissements Plus désinvestissements nets financés par la générosité du public	0	0
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE	0	0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature et Abandons de frais		
Total	0	0	Total	0	0

Notes annexes au Compte de résultat par origine (CROD) et destination et au Compte Emploi Ressource (CER) :

Le compte annuel d'emploi des ressources (CER) et le Compte de Résultat par Origine et par destination (CROD) ont été élaborés conformément aux dispositions du nouveau règlement n°2018-06 (modifié par le règlement ANC 2020-08) et selon les critères d'affectation et de répartition approuvé par l'association.

Le CROD recense l'ensemble des ressources et des emplois de l'association. Il est établi à partir des données comptables. Le CER détaille spécifiquement l'emploi des seuls fonds issus de la générosité du public.

► **Définition des missions sociales :**

Les missions sociales de la SFAP sont de représenter, de stimuler et de faciliter l'action des personnes morales ou physiques impliquées dans le mouvement des soins palliatifs et de l'accompagnement des personnes en fin de vie. La SFAP agit dans le but de développer et d'améliorer la prise en charge des personnes ainsi que la qualité des soins et de l'accompagnement.

► **Les emplois du CROD et du CER :**

La plupart des coûts sont ventilés directement par type d'emplois. Les frais généraux (fournitures, loyers, maintenance, honoraire...) ainsi que les frais de gouvernance sont directement traités en frais de fonctionnement.

Les frais de fonctionnement se composent :

- des frais de personnel directement affectés,
- de frais affectés au fonctionnement proportionnellement aux frais de personnel,
- des frais de gouvernance (bureaux, CA, AG)

Pour les besoins de la présentation du CROD et du CER, les frais de fonctionnement sont décomposés en :

- Frais d'appel à la générosité du public à hauteur de 2%,
- Frais de recherche des autres fonds privés à hauteur de 5%
- Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics à hauteur de 3%

Le reliquat (soit 90%) est indiqué dans la rubrique « Frais de fonctionnement » du CER.

Les ressources collectées auprès du public se composent des dons manuels, des mécénats, et des cotisations de personnes individuelles/morales. Les ressources issues de la générosité du public sont affectées en intégralité aux missions sociales.

La méthode et les hypothèses de construction du CROD et du CER font l'objet d'une délibération de l'organe qui arrête les comptes annuels.